

Conseil Municipal du 5 décembre 2025.

Début de la séance à 20h.

Personnes présentes : Madame Evelyne Prêle, maire, Monsieur Didier Lacroix, adjoint, Monsieur Claude Munch, adjoint et les conseillers municipaux : Monsieur Clément Fugier, Monsieur Anthony Raillard, Monsieur Louis Besacier, Madame Jacqueline Thery et Madame Juliette Sablier (secrétaire de séance).

Personnes excusées : Madame Nadège Cuminatto et Madame Valérie Morel pouvoirs à Mme THERY Jacqueline

I. Approbation du compte-rendu du CM du 03/10/25.

Vote : 0 contre, 0 abstention.

II. Rapport de la COR

1. Assainissement

Protection des rivières.

2008 : Station d'épuration à St Appolinaire (ne couvre pas le Sadot ni le Gonnet entre autres)

Contrairement à ce qui s'est fait pendant des années, la tendance actuelle revient au raccordement autonome plutôt que le raccordement collectif.

2. Non collectif (NC)

Contrôle tous les 10 ans : à St Appolinaire, 37 installations déclarées ces 10 dernières années (42 à Tarare, 565 à Thizy...), ce qui donne au total $88 + 37 = 125$ habitats raccordés à ce jour.

Taux de conformité de 78% des installations NC.

Vote : 0 contre, 0 abstention.

3. Déchets + Rapport annuel.

Pour St Appolinaire, le nombre d'habitants est passé de 229 à 235.

Démarches exécutées pour le nettoyage, la réparation des bacs, l'installation d'appâts par une entreprise de dératisation au Chanfray. On réfléchit à enlever certains bacs où il y a trop de rats.

Redevance spéciale (mairie et cimetière) de 61 €.

La mairie paye 90 € à la déchetterie.

4. Synthèse : gestion des déchets

Vote : 1 contre, 0 abstention.

5. Compte administratif de la COR

Vote : 1 contre, 0 abstention.

6. Prévoyance des agents

Deux propositions : (1) Groupama : le moins cher donc celui choisi ; (2) Alliance (centre de gestion 69).

Participation financière de la mairie 15 € par agent.

Vote : 0 contre, 0 abstention.

7. Accessibilité de la mairie

Il s'est avéré trop compliqué de construire une rampe jusqu'à la place de stationnement PMR. Il a donc été décidé de faire percer une porte dans le bâtiment de la mairie, au plus proche de la place PMR. Il faut donc installer un bureau en bas. Il est aussi décidé de rehausser la porte de la salle du bas afin de rendre l'accès plus confortable à toutes et à tous.

8. Divers

- Des bancs vont être installés sur la placette.
- La place est bientôt terminée : pavés choisis, pavage prévu avant Noël.
- Voirie (réunion annuelle) : Monsieur Claude Munch doit engager la municipalité sur les travaux 2026 : il va être proposé à la COR un revêtement rue de l'Eglise qui pourra être fait en même temps que les trottoirs.
- Chantier salle Etienne Villand en cours à peu près dans les temps, suivi par Monsieur Claude Munch. Un choix va être réalisé entre béton désactivé et pavés.
- La région AURA a offert un barnum à la mairie pour les associations.

Fin de séance 21h35.